

Les salariés du groupe Al maviva sensibilisés aux questions de handicap

Une campagne d'affichage dans les cliniques du groupe souhaite briser le tabou du handicap

Le handicap, ce n'est pas seulement être en fauteuil roulant. Parfois, certains ignorent tout simplement qu'ils sont atteints d'un handicap. C'est en substance le message d'une campagne interne aux cliniques Al maviva qui a pour but de faire connaître le statut de travailleur handicapé à ses salariés, mais également de faire tomber les barrières de ce sujet tabou.

"Nos soignants prennent soin des autres, mais peu d'eux. Dans notre secteur d'activité le handicap semble impossible à concilier avec une activité professionnelle, car il y a une méconnaissance des handicaps", décrit Elodie Manzanera, directrice des ressources humaines de Al maviva Santé.

Le handicap peut prendre plusieurs formes : que l'on soit touché par une maladie chronique comme le diabète, ou pris d'allergie, voire dépressif, les salariés doivent faire savoir leur situation à leur hiérarchie afin qu'elle puisse mettre en place des aménagements pour leurs postes.

"Nous nous sommes rapprochés du groupe France Intégration Handicap (FIH), pour créer des affiches de sensibilisation. La campagne dure jusqu'à la fin du mois de juin. Nous avons également fait des courts-métrages afin de révéler les handicaps reconnus comme le diabète. À travers cette démarche, certains salariés peuvent se reconnaître", souligne-t-elle.

Une campagne pour briser les tabous

Le statut de travailleur handicapé est réservé à toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions, physique, sensorielle, mentale ou psychique. Grâce à ce statut, elle bénéficie de dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle, ainsi que d'une obligation d'emploi.

Des aménagements d'horaire et du poste de travail sont également possibles, mais cela se décide après le passage de la visite médicale. "Le médecin du travail a un rôle essentiel dans les aménagements, puisque c'est lui qui va faire un point avec le salarié pour déterminer les meilleures conditions pour son quotidien."

Pour briser les tabous, la campagne d'affichage est le premier vecteur de discussion, reste aux équipes à se saisir de la question afin de développer l'entraide nécessaire pour en parler. Durant toute la campagne, les salariés sont invités à échanger avec un conseiller spécialisé du Programme national de sensibilisation des personnes handicapées (PNSIPH) pour être informés, conseillés et orientés.

<https://www.laprovence.com/statics/images/hub/hub-sante.svg>

La campagne d'affichage est installée dans les cliniques du groupe, comme ici à la clinique Chantecler DR.



https://medias.laprovence.com/KLkK0B6VRpi2ehJ8qkxLLyLc9Qk=/850x575/top/smart/27a7730e9d7d4f379e04988cf9d09e5c/1561714083_img_7260.jpg

par Fabien Cassar

